



INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016

- La tenue de la présente réunion témoigne de l'engagement constant des Nations Unies aux côtés du Mali pour la préservation et la consolidation de son unité et de sa souveraineté.
- Elle m'offre, à nouveau, l'occasion d'exprimer la gratitude du peuple malien ainsi que sa compassion et ses condoléances à tous les pays contributeurs de troupes pour tous les sacrifices consentis pour le règlement définitif de la crise que connaît mon pays.
- Je voudrais saluer ici le travail remarquable de la MINUSMA et de BARKHANE dans la stabilisation du Mali et de l'ensemble du Sahel.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



C'est pourquoi je me félicite de l'adoption de la résolution 2295 du Conseil de Sécurité dont l'objectif stratégique vise le rétablissement de l'Autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

- Je voudrais réitérer notre ferme conviction que la mise en œuvre diligente et intégrale de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali reste pour l'Etat malien la seule option stratégique qui vaille dans la situation actuelle de notre pays.
- C'est pourquoi j'avais pris l'initiative d'engager le Gouvernement du Mali dans les négociations inter-maliennes à Alger qui ont abouti après huit mois d'échanges intenses à l'Accord signé le 15 mai et parachevé le 20 juin 2015 à Bamako.
- C'est pourquoi j'ai nommé un Haut Représentant chargé de suivre sa mise en œuvre.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- Des progrès tangibles ont été réalisés. Il s'agit notamment de :
 - de la cessation de toute belligérance entre l'Etat et les autres parties ;
 - de l'adhésion de toutes les parties au respect de l'Intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la souveraineté de l'Etat ;
 - de la révision du code des collectivités ;
 - de la nomination des gouverneurs des nouvelles régions du Mali ;
 - de la mise en place des Agences de Développement Régional ;
 - de l'installation du groupe de travail chargé de la relecture de la Constitution ;
 - de l'adoption d'une nouvelle Loi électorale ;
 - de la prise en charge par le Gouvernement des combattants des mouvements signataires, en attendant le démarrage effectif du processus DDR ;

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- de la signature des Accords tripartites entre le Mali, le HCR et les pays voisins qui accueillent nos compatriotes réfugiés, l'actualisation, avec la participation des Mouvements signataires et des autres acteurs ;
 - l'adoption du Plan d'Urgence et de Relèvement pendant la période intérimaire 2016-2017 ;
 - de l'élaboration en cours de la stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord du Mali ainsi que celle de l'architecture financière du Fonds de Développement Durable des Régions du Nord du Mali. Ce fonds sera abondé en premier lieu par les 300 milliards de FCFA (soit environ 457 millions d'euros) sur la période 2016-2018, considérés comme étant une partie de « l'effort de paix » du Gouvernement malien.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- Ces avancées et bien d'autres actions méritent d'être confortées urgemment par la mobilisation effective des ressources techniques, matérielles et financières nécessaires à la mise en diligente et intégrale de l'Accord, pour la Paix au Mali, gage de stabilité de l'ensemble de la région et même au-delà.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- Force est cependant de reconnaître que plusieurs facteurs de ralentissement et de complication contrarient notre volonté et nos efforts ;

 - Il s’agit notamment :
 - de l’extension des actions terroristes et de banditisme au Centre du pays, menaçant même la sécurité et la stabilité de certains de nos voisins, en raison de la volonté d’expansion territoriale de groupes extrémistes et terroristes affiliés à Al Qaida et à Daech ;
 - de la manipulation par les groupes en question de différentes communautés dans le centre du pays, dans le but de détruire des liens séculaires de coexistence, créant ainsi un environnement propice à l’extrémisme violent et à différents trafics (armes, drogue, émigrants etc) ;

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l’Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- de la fragmentation et des affrontements au sein et entre mouvements signataires de l'Accord, c'est-à-dire normalement partenaire dans sa mise en œuvre ;
 - de la difficulté dans ces conditions d'avancer dans le processus de DDR et dans la mise en œuvre des patrouilles mixtes dans le cadre du Mécanisme opérationnel conjoint.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- A ces facteurs qui freinent objectivement notre marche en avant et créent un climat délétère, il faut ajouter :
 - la non disponibilité du financement nécessaire à la réalisation des engagements souscrits par le Gouvernement malien à travers les projets et programmes, prévus à l’annexe 3 de l’Accord ;
 - la complexité des procédures à satisfaire pour le décaissement du financement déjà acquis et pour le respect de certaines mesures liées aux engagements pris ;
 - les lenteurs constatées dans le processus de DDR et des patrouilles mixtes dans le cadre du Mécanisme Opérationnel de Coordination.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l’Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- Ces difficultés n'ébranlent aucunement notre détermination à tenir tous les engagements contenus dans l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.
 - C'est ainsi que nous allons tenir la Conférence d'Entente Nationale dans le courant du dernier trimestre 2016. Cette Conférence sera le cadre adéquat pour faire émerger une vision commune de notre nation, par l'adoption des éléments essentiels à l'élaboration d'une Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale.
 - C'est pour mieux préparer le consensus national indispensable à sa tenue que j'ai entamé au cours des derniers jours un processus de rencontres et d'échanges avec les principaux acteurs de la vie politique et sociale.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- Par ailleurs sur mes instructions, un Plan d'Action Globale de Sécurisation, de Stabilisation et de Renforcement de la Cohésion est en cours d'élaboration afin d'apporter une réponse multidimensionnelle à la situation dans le Centre du pays.
 - C'est dire que le succès de nos démarches nationales comme de l'indispensable coopération régionale requiert votre présence renforcée à nos côtés, témoignant ainsi de votre solidarité constante mais aussi de votre confiance en nos capacités ;
 - A cet égard, je voudrais réitérer la profonde reconnaissance du peuple et du Gouvernement du Mali à tous les amis et partenaires qui continuent d'apporter leur soutien précieux et leur solidarité agissante au Mali en ces moments cruciaux de son histoire.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016



-
- Pour terminer, je voudrais souligner que le Gouvernement de la République du Mali, sous mon Autorité, n'épargnera aucun effort pour prendre les mesures voulues à l'effet de traduire en acte les recommandations pertinentes qui seront issues de vos échanges.

Je vous remercie de votre attention.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali – New York, 23 septembre 2016

Page 11 sur 11